



HAL
open science

Le rôle des entreprises coopératives dans la structuration des filières et des territoires

Olivier Frey

► **To cite this version:**

Olivier Frey. Le rôle des entreprises coopératives dans la structuration des filières et des territoires. Sciences du Vivant [q-bio]. Université Paris Sud - Paris 11, 2009. Français. NNT : . tel-02818367

HAL Id: tel-02818367

<https://hal.inrae.fr/tel-02818367>

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le rôle des entreprises coopératives dans la structuration des filières et des territoires

Olivier Frey

Thèse en Sciences Economiques, 23 novembre 2009, Faculté Jean Monnet, Paris XI.

Jury

Maryline Filippi, Professeur (Enita de Bordeaux), Co-encadrante de Thèse
Jacques Hubert, Secrétaire Général (Haut Conseil de la Coopération Agricole), Examineur
René Mauget, Professeur (Essec-Imia, Cergy-Pontoise), Rapporteur
Bernard Pecqueur, Professeur (Institut de Géographie Alpine, Grenoble), Rapporteur
Alain Rallet, Professeur (Université Paris Sud 11), Examineur
André Torre, Directeur de Recherche (Inra-Sadapt, Paris), Directeur de Thèse

Résumé

La financiarisation de l'économie et la volatilité des prix des matières premières agricoles et énergétiques participent à la restructuration des entreprises agricoles et des filières de l'agroalimentaire françaises, en poussant à une globalisation accrue des échanges et des stratégies. Fédérant près de 75% des agriculteurs, les coopératives agricoles sont des acteurs importants du développement des territoires ruraux. Au cours des trente dernières années, elles ont peu à peu modifié leur structure organisationnelle pour répondre aux changements intervenus dans leur environnement économique, en se développant sous forme de groupes d'entreprises, dotés de filiales. Cette mutation structurelle soulève la question de l'action des coopératives sur leurs territoires d'implantation d'origine.

Spécificité typiquement française, la circonscription territoriale impose aux coopératives agricoles une contrainte de territorialité, qui les lie à une zone géographique particulière. Mais certains groupes coopératifs pèsent aujourd'hui plusieurs milliards d'€ de chiffre d'affaires et possèdent plus d'une centaine de filiales en France et à l'étranger. Leur politique territoriale est ainsi remise en question. Peut-on encore affirmer que les coopératives agricoles sont proches de leurs territoires à partir du moment où elles développent des structures s'étalant de plus en plus spatialement et de plus en plus éloignées des adhérents ?

Dans la thèse, nous cherchons à analyser les modalités d'ancrage territorial des groupes coopératifs français et la manière dont elles s'opèrent : en d'autres termes, quelle est l'importance de la dimension territoriale dans les stratégies et les comportements des groupes coopératifs, face au développement des stratégies de filialisation et d'insertion à l'aval des filières ? La méthodologie de recherche repose sur un travail statistique proposant une typologie spatiale des groupes coopératifs, complétée par une analyse des 15 principaux groupes leaders, réalisée à partir des rapports annuels, des revues de presse et d'entretiens avec les Présidents. L'étude du positionnement spatial des groupes coopératifs donne lieu à l'élaboration d'une grille d'indicateurs d'ancrage territorial, dont les paramètres reflètent la diversité des modalités d'activation du lien au territoire.

Les résultats montrent que les groupes coopératifs français opèrent sur la base de leur zone d'implantation, dont le ciment est constitué par les adhérents, mais que les stratégies d'ancrage territorial se différencient en fonction du type de production (animal ou végétal) et du positionnement sur les marchés. Les coopératives ont, dès leur création, des prédispositions à la mise en place de stratégies d'ancrage, qui doivent s'apprécier à partir de trois éléments principaux, issus du traitement de la grille d'indicateurs : la zone d'implantation de la coopérative, la localisation des adhérents et celle des productions et services rendus aux adhérents. Le lien entretenu par les adhérents avec les outils de la coopérative (usines, entrepôts, silos...) est fondamental lors de la construction de l'ancrage territorial. Il structure les filières de production et se révèle indispensable lors de la mise en œuvre des procédures de traçabilité et de certification. Enfin, les relations entre la coopérative et les autres acteurs locaux constituent une étape importante de l'insertion dans les filières à partir d'une base territoriale. Néanmoins, une nouvelle amplification du mouvement de concentration, avec pour corollaire un étalement spatial encore plus important des groupes coopératifs, pourrait accentuer la tension entre les dimensions locales et globales.